

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Senneterre, que le calendrier des séances ordinaires de 2023 du conseil municipal de la Ville de Senneterre a été adopté le 7 décembre 2022. Les dates des séances ordinaires qui auront lieu en 2023 sont les suivantes :

16 janvier	3 juillet
6 février	7 août
20 février	6 septembre
6 mars	18 septembre
20 mars	2 octobre
3 avril	16 octobre
17 avril	6 novembre
1 ^{er} mai	20 novembre
15 mai	4 décembre
5 juin	18 décembre
19 juin	

Toutes les séances ordinaires débutent à 20 heures.

Donné à Senneterre, ce 7^e jour du mois de décembre 2022



Hélène Veillette, notaire, OMA

Greffière